

» TP PEINTRE EN BÂTIMENT

● Présentation succincte du métier

Le peintre en bâtiment assure la finition intérieure et extérieure des bâtiments neufs ou en rénovation. Ces travaux ont pour finalité de protéger et de décorer les supports. Il réalise les travaux préparatoires et d'apprêts. Il procède ensuite à la mise en peinture, à la pose de revêtements muraux et de revêtements de sol de technicité courante.

» Métier(s) auxquels conduit la formation

- Ouvrier professionnel peintre en bâtiment
- Ouvrier d'entretien peintre
- Applicateur d'étanchéité
- Monteur en échafaudages
- Peintre enduiseur
- Solier moquetteste

» Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Être capable d'organiser ses différentes interventions et connaître les systèmes de mise en œuvre des produits utilisés
- Être capable de travailler seul ou au sein d'une petite équipe (2 à 5 personnes), sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'un compagnon ou de l'artisan.
- Être capable de manipuler des charges lourdes

» Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C
- Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B
- Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante
- Chacune de ces compétences permettent d'obtenir un Certificat de Compétence Professionnelle

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Sauveteur et Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
- Travail en hauteur sur échafaudage de pied (R408)
- Risques électriques

i informations

CODE RNCP : 36257

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat de professionnalisation

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle)

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS

Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter.
Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier

DURÉE

Standard : 6 mois - 280h

Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise

Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

Mini : 8 stagiaires par groupe

Maxi : 16 stagiaires par groupe

- Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation

> Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mise en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur

Atelier :

- Postes individuels et/ou collectifs
- Outillage individuel et/ou collectif

Plateforme LMS (e-Learning)

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP - Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Certificateur: Ministère du Travail- date d'enregistrement le 03/02/2022

Questionnaire professionnel - Mise en situation professionnelle - Entretien final avec le jury

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Entrée permanente

Nous contacter pour une entrée en cours d'année

COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise

Autres publics : nous contacter

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage

- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

